ALEXANDRA KALFON

Sophrologie, Réflexologie & Massages Bien-Être — Escales Bien-Être 78

SIRET : 918 421 955 00010 | www.alexandra-kalfon.fr

POLITIQUE ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE PAIEMENT

Les présentes Conditions Générales de Paiement régissent l'ensemble des transactions financières, modalités de règlement, conditions de facturation, et règles applicables aux retards ou défauts de paiement pour toutes les prestations réalisées par Alexandra KALFON (Escales Bien-Être 78), que ce soit au cabinet, à domicile, en entreprise ou en ligne.

1. Tarification et Devis

Les prix des prestations (séances individuelles, forfaits, abonnements, ateliers collectifs, cartes cadeaux) sont indiqués en Euros et s'entendent nets de taxe. En vertu de l'article 293 B du Code Général des Impôts (CGI), la TVA est non applicable sur les prestations proposées.

- **Prestations standards :** Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation, tels qu'affichés sur le site internet officiel **www.alexandra-kalfon.fr**.
- **Prestations sur mesure (Entreprises / Événements) :** Toute prestation ne figurant pas dans la grille tarifaire standard fait l'objet d'un devis préalable écrit. Ce devis est valable un (1) mois à compter de sa date d'émission. Le contrat est définitivement conclu dès réception du devis signé avec la mention « Bon pour accord ».

2. Moyens de Paiement Acceptés

Alexandra KALFON met à la disposition de sa clientèle différents moyens de paiement sécurisés selon le mode de réalisation ou de réservation de la prestation :

Lieu / Canal	Moyens de paiement acceptés	Moment du règlement
Au Cabinet ou à Domicile	Espèces, Chèque bancaire (à l'ordre d'Alexandra Kalfon), Carte Bancaire (via terminal sécurisé).	À l'issue de la séance.
En Ligne (Site Internet)	Carte Bancaire (Stripe ou autre système de paiement sécurisé intégré).	À la commande / réservation.
Entreprises & Institutions	Virement bancaire (coordonnées fournies sur facture / devis), Chèque.	Selon conditions négociées (30 jours max).

3. Modalités Spécifiques aux Abonnements, Forfaits et Cartes Cadeaux

3.1. Les Forfaits et Carnets de Séances

Les forfaits d'accompagnement (ex : carnets de 5 ou 10 séances) sont payables dans leur intégralité lors de la première séance.

- **Facilités de paiement :** Un paiement échelonné en deux (2) ou trois (3) mensualités maximum peut être accordé sans frais additionnels. Les échéances et dates de paiement doivent être convenues par écrit dès la première séance.
- **Durée de validité :** Les forfaits de 5 séances sont valables six (6) mois. Les forfaits de 10 séances sont valables douze (12) mois. Au-delà de ces délais, les séances non consommées ne sont ni remboursables ni reportables.

3.2. Les Cartes Cadeaux

Les cartes cadeaux sont payables en totalité au moment de leur achat (en ligne ou directement auprès d'Alexandra KALFON). Elles sont valables pour une durée stricte de six (6) mois à compter de leur date d'émission. Elles ne peuvent donner lieu à aucun remboursement, même partiel, ni échange en numéraire.

4. Facturation et Prise en Charge Mutuelle

Une facture détaillée est systématiquement adressée au client par courrier électronique ou remise en main propre à l'issue de chaque paiement.

À noter concernant les mutuelles : La sophrologie et la réflexologie peuvent faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par certaines mutuelles complémentaires de santé. Les factures émises comportent toutes les mentions nécessaires (numéro SIRET, intitulé précis de la prestation, date et montant) afin de permettre au client de solliciter son remboursement auprès de son organisme de santé.

5. Conditions d'Annulation, de Report et Pénalités de Paiement

La gestion du temps de consultation nécessite une organisation rigoureuse. De ce fait, les règles d'annulation suivantes sont strictement appliquées :

- **Annulation de plus de 24 heures à l'avance :** Aucun frais n'est exigé. La séance peut être reportée sans pénalité.
- **Annulation de moins de 24 heures à l'avance (ou non-présentation) :** La séance est considérée comme due et doit être payée dans son intégralité au tarif prévu. Si elle s'inscrit dans le cadre d'un forfait ou d'une carte cadeau, la séance sera automatiquement décomptée.
- **Retard du client :** En cas de retard, la durée de la prestation est écourtée du temps équivalent afin de ne pas perturber les rendez-vous suivants. L'intégralité du tarif de la prestation reste due.

6. Retard de Paiement et Pénalités (Professionnels & Entreprises)

Conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, pour tout client professionnel, tout retard de paiement par rapport aux échéances fixées sur la facture entraînera de plein droit :

1. L'application de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage.
2. Le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros.

7. Droit de Rétractation

Conformément à l’article L. 221-18 du Code de la consommation, pour toute commande ou réservation effectuée à distance (en ligne ou par téléphone), le client particulier dispose d’un droit de rétractation de quatorze (14) jours calendaires à compter de la date de la transaction. Toutefois, l'exécution d'une prestation de service avant la fin de ce délai, à la demande expresse du client, emporte renonciation explicite à son droit de rétractation.

8. Résolution des Litiges

En cas de contestation relative à un paiement, à une facturation ou à l'exécution d'une prestation, le client s'engage à contacter en priorité Alexandra KALFON par email afin de rechercher une solution amiable. À défaut d'accord amiable, le client consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige.

Alexandra KALFON — Escales Bien-Être 78 — Document mis à jour en juillet 2026
En effectuant une réservation ou un achat, le client déclare accepter sans réserve l'ensemble de ces conditions.